

5. **Critères de sélection d'une direction d'établissement**
L'équipe discute de ses attentes et une lettre sera transmise au centre de services.
6. **Répartition des matières / Temps alloué par matière**
1^{er} cycle :
Musique : 3 périodes
Éducation physique : 4 périodes
Anglais : 2 périodes

3^e année:
Musique : 2 périodes
Éducation physique : 4 périodes
Anglais : 3 périodes

Selon le régime pédagogique, au premier cycle, le temps d'enseignement proposé est de 9 heures pour le français, 7 heures pour les mathématiques. Au 2^e cycle, le nombre d'heures est moindre étant donné l'ajout de l'enseignement de l'univers social et des sciences.

IL EST PROPOSÉ par madame Lucie Demers
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Objets d'information

7. **Clientèle 2022-2023**
Pour la prochaine année, la clientèle se détaille comme suit :
- ✓ Préscolaire 4 ans : 22 élèves (2 groupes)
 - ✓ Maternelle : 68 (4 groupes de 17)
 - ✓ 1^{re} année : 4 classes
 - ✓ 1^{re}-2^e : 1 classe
 - ✓ 2^e année : 4 classes
 - ✓ 3^e année : 5 classes

Le groupe à degré multiple permet à l'établissement scolaire de garder les élèves dans leur bassin d'origine. Actuellement, il n'y a aucun transfert de bassin. Il faut attendre au mois d'avril afin de savoir si des transferts obligatoires devront être effectués.

8. **Critères pour les transferts obligatoires**
Le document nous a été envoyé par courriel. Nous pourrions en prendre connaissance en cas de besoin.
9. **Suivi situation en lien avec la pandémie**
Le gros défi réside dans l'organisation matérielle des classes lorsque le titulaire enseigne de la maison. Du personnel non enseignant est alors préconisé pour surveiller les élèves en classe.

Objets de rapports

10. **Rapport de la présidente**
Rien à présenter.
11. **Rapport de la responsable au comité de parents**
La rencontre a lieu la semaine prochaine.
12. **Rapport de la responsable au comité EHDAA**
Une mère s'inquiète pour son enfant TSA qui effectuera un changement d'école. Un comité a été mis en place par le centre de service et celui-ci travaille à écrire un guide afin de faciliter les transitions pour les élèves TSA entre établissements scolaires.

Madame Amélie Boisvert offrira une conférence sur la douance le 16 mars prochain. On se questionne si cette conférence sera enregistrée afin qu'elle puisse être présentée ultérieurement à l'équipe-école.

Kim Roy a présenté le programme TEVA (transition école vie adulte) pour enfant avec une déficience. Monsieur Plamondon vérifiera si une documentation est disponible afin de nous la faire suivre.

L'acronyme « TGA » (trouble grave d'adaptation) a été transformé par « PADI » (classe pour élèves ayant besoin d'une pédagogie et d'apprentissages différenciés individualisés).

L'acronyme « DM » a été changé pour « CPA » (cheminement particulier adapté).

L'événement EHDA va être présenté au mois de mai. Le but est d'accueillir les parents qui ont un enfant avec des besoins particuliers afin de bien les guider et les accompagner.

Le programme CPA a décroché un contrat avec les éditions Gladius où les élèves prépareront les boîtes, les jetons et les cartes. De plus, un autre contrat avec Desjardins s'ajoute à celui-ci. Les élèves auront l'occasion de faire le tri dans le matériel de bureau ainsi que de préparer les commandes de matériel.

La prochaine rencontre aura lieu le 4 avril.

13. Rapport de la responsable du service de garde

LE SDG sera ouvert 5 jours à la relâche. Lundi et mardi seront les journées où on accueillera le plus d'élèves. L'école Desjardins quant à elle sera fermée. Cependant, notre école accueillera des grandes sœurs fréquentant l'école Desjardins.

14. Rapport de la direction

En lien avec le projet éducatif et le milieu bienveillant, madame Stéphanie Guay a été engagée afin de soutenir les enseignantes dans la mise en place du projet coup de pouce.

Monsieur Vincent Laflamme a été promu à la direction de l'école Belleau-Gagnon. Nous ne connaissons pas encore la personne qui assurera son remplacement. Deux éducatrices spécialisées sont présentement en congé de maladie. Deux personnes ont été embauchées pour les remplacer. Au retour de ces éducatrices, le budget de l'école permettra de conserver les services de ces deux remplaçantes. Les enseignantes seront sondées afin de connaître les besoins à combler dans les classes.

15. Points à discuter à la prochaine rencontre

Avril : Budget initial 2022-2023 et les sorties du service de garde;

Mai : Frais chargés aux parents

Juin : bilan du conseil d'établissement, l'assemblée générale août, et le PAV

16. Questions et messages du public

Aucune question.

17. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h44.

IL EST PROPOSÉ par madame Nancy Proulx
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Andrée-Anne Turgeon
Secrétaire de l'assemblée

Julie Beaulieu
Présidente